

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 9 (1952)

Heft: 3

Artikel: L'Instruction préparatoire, creuset de citoyens équilibrés

Autor: Steinauer, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'instruction préparatoire, creuset de citoyens équilibrés

Ce serait un lieu commun d'affirmer que la jeunesse de 1952 s'est affranchie dans une large mesure des cadres naturels qui disciplinaient encore leurs aînés d'il y a quelque 20 ans et que nos adolescents d'aujourd'hui ont en général plus de liberté pour organiser leur vie selon leurs propres penchants ou au gré des influences et caprices de leurs compagnons ou compagnes.

On peut en déplorer les causes, qui sont nombreuses : relâchement ou même abdication de l'autorité des parents, perte de contact de la part du clergé ou du corps enseignant, désintéressement du patron pour tout ce qui est étranger à l'activité professionnelle proprement dite, attrait et développement des cinémas, des bars et des dancings, multiplicité des occasions de réjouissances, émancipation générale des deux sexes, etc.

Mais il importe surtout de ne pas avoir à en regretter les effets. Il serait injuste assurément d'assimiler toute notre jeunesse à ces quelques dévoyés qui jouent de la cambriole, volent des mitraillettes et n'hésitent pas à tirer sur quiconque s'oppose à leurs funestes plans, ou à ces malheureux qui imitent par leur extravagance et leurs excès les tristes exaltés de Saint-Germain des Prés, ou encore à ces délinquants dont les exploits ont entraîné la création d'une juridiction spéciale pour les mineurs ou à ceux qui sombrent dans l'abus de l'alcool ou la débauche morale. Non, notre jeunesse suisse donne encore de belles raisons de croire et d'espérer et nous savons pouvoir compter sur la grande majorité de nos futurs concitoyens.

Cependant, et sans qu'elle s'en rende toujours compte, elle est exposée à de graves dangers et à de pernicieuses influences.

Quel est le rôle du sport dans cette émancipation? Incontestablement il y a puissamment contribué en éloignant les jeunes gens de leur famille et de leur entourage traditionnel. Mais le sport n'est pas qu'une cause d'émancipation ; s'il est bien compris et sainement pratiqué, il peut aussi être un précieux correctif et constituer une barrière très utile pour retenir le jeune homme sur la pente des mauvais instincts et des faux plaisirs. Mais, pour y parvenir, le sport lui-même doit faire l'objet d'une judicieuse et méthodique éducation.

Telle est précisément la tâche de l'instruction préparatoire. Considérée sous cet angle, l'I. P. est un précieux adjuvant pour ceux à qui est dévolue la mission de préparer nos jeunes gens à la vie. Elle est à leur disposition pour les suppléer ou les aider dans un secteur important et pour continuer, jusque dans les heures de détente et de délassement, l'œuvre si délicate, constante et indispensable de l'éducation.

On parle d'éducation morale, d'éducation civique, d'éducation physique, de formation religieuse, professionnelle, intellectuelle ; en réalité, cela forme un tout, dont l'équilibre et l'harmonie conditionnent l'épanouissement complet de la personnalité. Nul ne saurait devenir, par exemple, un artisan en négligeant systématiquement tout ce qui n'a pas strictement trait à sa profession, car il se destinerait à vivre en dehors de la communauté ou en marge des lois. De même, il n'est plus permis à l'heure actuelle de se refuser à toute activité sportive personnelle, si l'on entend par là le devoir incombant à chacun de veiller au maintien et à la sauvegarde de sa santé.

Il en résulte donc que l'I. P., voulue et créée pour vulgariser le sport tout en le contenant dans une mesure déterminée de telle sorte qu'il n'empiète pas sur les droits des autres activités, rend un très grand service au pays et qu'elle mérite de jouir toujours plus de l'accueil sympathique de toute la population et d'entraîner dans son sillon un nombre toujours plus grand de jeunes gens, car elle n'a d'autre ambition que d'être un creuset de citoyens équilibrés.

L. STEINAUER.

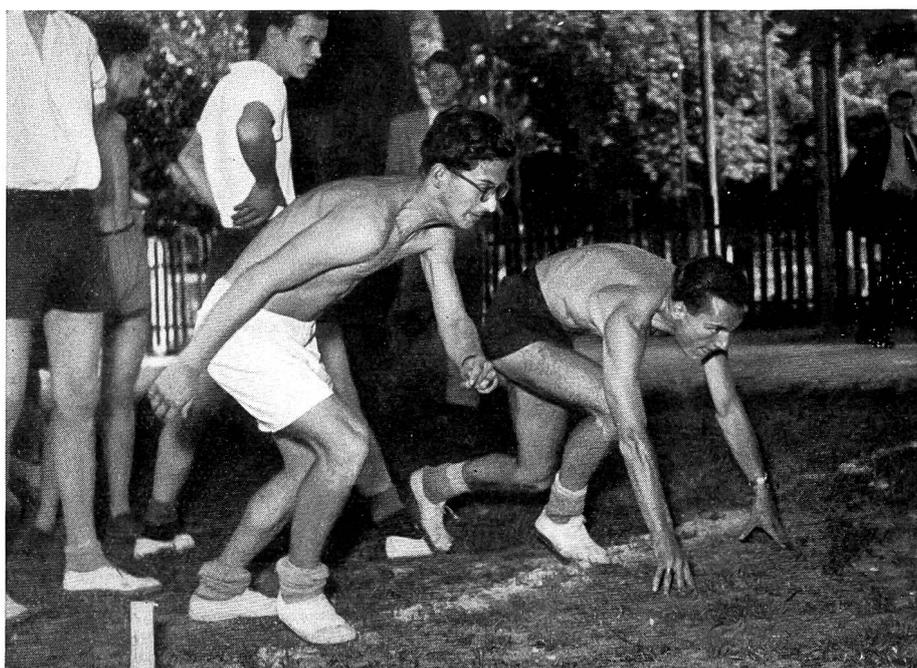


Photo EFGS

Viens avec nous...

Viens à l'instruction préparatoire!

Attention !...

Départ !...